

ATELIERS

Mardi 25 novembre 2014 - 10h30-12h / 14h-15h30

1. Accompagner un jeune vers sa vie d'adulte : quels maillages nécessaires ?
2. Le travail avec la famille : du cousu main
3. Le SESSAD, quel était pour l'inclusion scolaire ?
4. A l'heure du partenariat, le SESSAD maître d'œuvre dans la trajectoire du jeune ?
5. De la créativité en SESSAD : contrainte ou opportunité ?
6. Le tissage thérapeutique au sein du SESSAD : quels acteurs, quelles modalités ?
7. L'évolution des professionnalités en SESSAD : accompagnement du parcours ou coaching social ?
8. Handicap sensoriel et outils de compensation : choix et appropriation
9. La coopération pour s'ajuster au parcours du jeune
10. Le SESSAD high-tech ? Bénéfices et risques de l'usage des nouvelles technologies
11. Le SESSAD, appareil d'aiguillage pour l'orientation professionnelle ?

Atelier n°1. Accompagner un jeune vers sa vie d'adulte : quels maillages nécessaires ?

Pour la grande majorité des jeunes, la période de transition vers l'âge adulte est une étape difficile. Cette difficulté peut s'avérer encore plus sensible pour les jeunes en situation de handicap accompagnés par les SESSAD. En effet, selon les individus, différents paramètres entrent en jeu : type de handicap et besoins de compensation ; rythmes de vie et maturité ; connaissance des dispositifs et inscription dans l'environnement social, géographique, économique et familial.

A cette difficulté s'ajoute une contrainte temporelle liée à la fin de l'accompagnement à 20 ans. Cette réalité est à prendre en compte par les équipes des SESSAD dans la préparation des jeunes à la vie adulte. Les équipes doivent ainsi construire et développer, de manière anticipée, des maillages avec le milieu ordinaire et les dispositifs de soutien spécialisés pour prévenir les risques de ruptures en favorisant le maintien d'un accompagnement et des liens nécessaires.

Dans le cadre de cet atelier, nous nous intéresserons aux expériences et outils développés par les SESSAD, en direction des dispositifs de droit commun (emploi, santé, formation, logement, services tutélaires et d'aides à domicile, etc) et des partenaires du secteur spécialisé pour adultes (SAVS/SAMSAH/ ESAT), dans le but de préparer cette transition et d'assurer une continuité de soutien en direction des jeunes.

Nous questionnerons la manière dont les SESSAD construisent et coordonnent ce réseau de ressources à partir des interrogations suivantes :

- Comment s'organise la passation d'informations nécessaires à ce relais ?
- Existe-t-il des expériences qui mettent en évidence les transitions progressives et nécessaires permettant à l'usager et sa famille de s'adapter à cette nouvelle étape ?
- Comment les services de suite et les dispositifs de droit commun s'impliquent-ils dans cette continuité aux côtés des SESSAD ?

⇒ Intervention de deux SESSAD et d'un SAVS

Atelier n°2. Le travail avec les familles : du cousu main

Si la collaboration avec la famille des jeunes en situation de handicap est consubstantielle aux missions des SESSAD, force est de constater que cette dimension de l'accompagnement prend une place croissante dans le quotidien des équipes. Travailler avec la famille demande du temps, ce temps étant toujours singulier, car lié aux situations de chacune d'entre elles. Dans la mesure où celles qui sollicitent les SESSAD présentent des profils très diversifiés, les professionnels peuvent interagir avec des parents « experts » et « prescripteurs » ou, à l'opposé, des parents qui n'ont pas immédiatement de demande ou d'attente explicite. Le cadre d'intervention est également dépendant de l'éventuelle recomposition des cellules familiales, de leur situation socio-économique, de leur(s) culture(s), de leur environnement, etc.

La co-élaboration des projets personnalisés demande aux professionnels une écoute active, aux modalités multiples. Source de proposition et de technicité, les équipes entendent et prennent en compte les demandes, les attentes, y compris implicites voire latentes. Ce faisant, elles se doivent de préserver une « juste distance » avec la famille, et fixer des limites (toujours incertaines et négociées) à leur intervention. Travailler avec les familles implique en bref de cheminer avec elles, de leur permettre d'acquérir des connaissances sur les ressources de l'environnement et de savoir les mobiliser, d'activer leur expertise, de prendre des risques mesurés. Faire du « cousu main » avec elles consiste à créer les conditions qui leur permettent d'être actrices de l'accompagnement de leur enfant.

Comment les SESSAD s'ajustent-ils en continu avec les parents ? Comment organisent-ils la globalité de l'accompagnement de l'enfant ou de l'adolescent ? Comment rendent-ils compatibles la dynamique temporelle familiale et les temporalités d'action respectives des intervenants auprès de l'enfant ?

⇒ Intervention d'une éducatrice/conseillère sociale en SESSAD et présentation d'un groupe « fratrie » en SESSAD

Atelier n°3. Le SESSAD, quel étai pour l'inclusion scolaire ?

Le concept d'inclusion, s'appuyant sur le principe de participation issu de la loi de 2005, modifie l'approche de la scolarisation des enfants en situation de handicap. Celle-ci est largement reconnue et nécessite moins souvent qu'auparavant des démarches auprès des établissements scolaires pour convaincre de leur accueil. Ce faisant, ce changement de paradigme a aussi transformé en profondeur les besoins nécessaires à l'accueil de ce public à l'école, les pratiques des professionnels de l'enseignement et des partenaires de l'école (collectivités territoriales, travailleurs sociaux, ...).

Dans ce contexte, le SESSAD constitue un des éléments de la compensation permettant d'apporter les dimensions éducative, rééducative et thérapeutique, indispensables pour soutenir cette inclusion scolaire. Si, dans leurs modalités d'intervention, ils ont, à l'origine, bousculé les pratiques en « forçant » les portes des écoles, ils sont aujourd'hui des acteurs connus, reconnus et sollicités par les enseignants.

La présence plus importante de jeunes élèves en situation de handicap dans des classes ordinaires, avec ou sans AVS, dans des CLIS ou des ULIS, avec ou sans accompagnement médico-social, a donc généré des besoins nouveaux : formation des professionnels, enseignants, AVS, personnels municipaux et adaptation des rythmes et des locaux pour un accueil de qualité. De fait, cette situation a également introduit des obligations nouvelles : élaboration d'un projet personnalisé de scolarisation défini dans un plan de compensation, mise en place des équipes de suivi de scolarisation, ...

Dès lors, quel est le rôle des professionnels des SESSAD dans les écoles et auprès des différents intervenants (enseignants référents, psychologues scolaires, ...) ? Quels outils sont alors imaginés, co-construits et utilisés dans cette grande diversité de possibles et comment agissent-ils ? Quelle est donc la réalité de cet étaiage et comment est-il mis en œuvre ?

⇒ Intervention d'une inspectrice IEN-ASH et d'un SESSAD

Atelier n°4. A l'heure du partenariat, le SESSAD maître d'œuvre dans la trajectoire du jeune ?

Les SESSAD sont invités à penser le projet de soins, en lien avec le projet de vie de la personne accompagnée. Aujourd'hui, ce travail s'assortit d'un objectif de « non rupture » du parcours du jeune. Reconnus pour leurs capacités à établir des liens entre différents acteurs, à rassembler et à se mettre en réseau, les SESSAD ont une mission essentielle dans la mise en œuvre des partenariats avec les différents acteurs de l'éducation et du soin. Ne pouvant agir seuls, ils sont convoqués à orchestrer les liens avec ces derniers et ont désormais une vocation « d'ensembliser ».

Les SESSAD participent ainsi à mettre « de l'huile dans les rouages » du parcours de l'enfant ou de l'adolescent. Dans le cadre de son projet personnalisé, ils assurent une qualité de lien entre, d'une part, lui et ses parents et, d'autre part, les enseignants, l'AVS, les intervenants sanitaires, les autres acteurs sociaux le cas échéant. Cette mission interroge les SESSAD sur leur positionnement spécifique. Elle leur impose en effet de calibrer leur savoir-faire et leur savoir-être non seulement sur la situation de la personne accompagnée, mais également sur l'articulation avec les autres intervenants auprès de l'enfant ou de l'adolescent.

A l'heure du partenariat et de la coopération, quelle est alors la « juste » place des SESSAD ? Leur mode d'intervention les place-t-il en position de garant, de « maître d'œuvre » du projet d'un jeune ? Jusqu'où les SESSAD peuvent-ils étendre leur champ d'intervention, et ainsi modifier leur périmètre d'action, sollicitant toujours plus de souplesse et d'élasticité ? Comment arrivent-ils à adapter leur posture au regard de leur complémentarité et de leur collaboration avec les partenaires des secteurs sociaux, sanitaires, de la justice et du droit commun ?

⇒ Intervention d'un SESSAD et d'un assistant de service social

Atelier n°5. De la créativité en SESSAD : contrainte ou opportunité ?

Le SESSAD, par sa pluridisciplinarité d'intervention, favorise la liberté dans la créativité de dispositifs d'accompagnement pour les jeunes en situation de handicap. Cette inventivité permanente concerne l'ensemble des personnels de ces services et peut s'illustrer notamment dans la construction de parcours de vie s'appuyant sur plusieurs registres (la mobilité, le projet professionnel, le parcours personnel) mobilisant la diversité du réseau national des ESMS.

Une pensée créative en SESSAD relève donc d'un état d'esprit entendu et partagé par les différentes parties prenantes à l'action des SESSAD et s'articule autour de plusieurs points :

- une réflexion pour de nouvelles formes d'interventions
- la construction de parcours atypiques ;
- des personnels qui concourent à des objectifs communs à partir d'une expérience professionnelle accumulée, partagée et regroupant un ensemble de connaissances ;
- la prise en compte des besoins et potentialités du jeune ;
- une mobilisation de moyens humains inattendus et/ou d'autres moyens matériels, tout en obtenant l'adhésion du jeune et de sa famille.

Les SESSAD se trouvent de fait placés au centre du dispositif d'accompagnement que leur reconnaissent les parents et certains partenaires et cette place les confronte dès lors à certaines interrogations complexes et contraintes quant à leur positionnement.

Comment réunir une équipe pluridisciplinaire autour de démarches créatives multidimensionnelles tout en associant les parents à cette « aventure » et en mobilisant d'autres partenaires dans cette stratégie d'accompagnement inventive et mûrement réfléchie ? Qu'est-ce que la créativité permet de construire de différent dans cet accompagnement par les SESSAD et que modifie-t-elle des capacités des jeunes et de leurs familles ? Quelles sont les conditions nécessaires pour faire preuve de créativité en SESSAD et les opportunités qui en découlent ? Au final, issue de la contrainte, la créativité permet-elle de faire émerger des opportunités au bénéfice de l'accompagnement ?

⇒ Intervention d'un travailleur social et témoignage d'un jeune et sa famille

Atelier n°6. Le tissage thérapeutique au sein du SESSAD : quels acteurs, quelles modalités ?

Si la question de l'inclusion scolaire, au cœur des pratiques des SESSAD, contribue à mettre en avant les axes pédagogiques et éducatifs, la dimension thérapeutique, souvent moins exposée, a toute sa place dans l'étayage apporté au projet du jeune accompagné. Comment le caractère interdisciplinaire des équipes de ces services et la diversité des approches se déploient-ils ? Dans quelle cohérence, au regard des besoins d'aide et de compréhension des enfants et adolescents accompagnés, cette démarche s'inscrit-elle ?

En nous appuyant sur la métaphore du métier à tisser, nous proposons de nous intéresser à la manière dont les professionnels tels que les psychologues, médecins, personnels paramédicaux et autres acteurs composant l'équipe thérapeutique des SESSAD tissent un fil particulier en lien avec les actions des autres professionnels.

Avec l'évolution des formations des praticiens et leurs interventions sur « le lieu de vie de l'enfant », ces professionnels ont modifié leurs pratiques, s'écartant parfois de modalités conventionnelles, créant de nouvelles réponses dont l'originalité et la souplesse permettent un ajustement à la situation du jeune et de son environnement familial.

Quelle organisation interprofessionnelle permet de tisser une toile pour l'accompagnement de l'enfant ? Quelle est la répartition des rôles ? Comment s'opèrent les coordinations ? Quelles options de travail sont possibles au regard de la raréfaction actuelle des médecins (psychiatres, libéraux, médecin de rééducation fonctionnelle,...) ? Quels modes de collaboration s'instaurent avec les acteurs du milieu ordinaire, notamment les psychologues scolaires, les médecins traitants, les rééducateurs ?

⇒ **Intervention d'une psychologue et d'un SESSAD**

Atelier n°7. L'évolution des professionnalités en SESSAD : accompagnement du parcours ou coaching social ?

Les modalités de l'action médico-sociale ont significativement évolué depuis la loi 2002-2. L'intervention à domicile tend à s'adresser à un public toujours plus vaste, et la nature de cette offre de service se redéfinit également autour d'un rôle de coordination de plus en plus prégnant. Cette tendance, bien que centrale, ne résume pas l'ensemble des orientations actuelles. Les vagues successives d'évaluations interne puis externe, la multiplication de recommandations et référentiels professionnels (ANESM, HAS, ANAP, ...) semblent par ailleurs rapprocher les SESSAD d'un double impératif d'efficacité et d'efficacités.

Suite à leur évaluation externe, de nombreux services ont été interpellés sur la question des « effets observés » des interventions. Sans être un opérateur unique auprès de l'enfant, les SESSAD, en tant que garants de la globalité de l'accompagnement, sont tenus d'évaluer si les objectifs fixés dans les différents domaines de vie sont atteints. En d'autres termes, il s'agit pour eux de montrer comment, et dans quelle mesure, les interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées procurent des améliorations de la qualité de vie de l'enfant ou de l'adolescent, et de sa famille.

Comment définir ce qu'est un résultat dans le secteur médico-social ? A quel niveau en fixe-t-on la définition ? Les professionnels des SESSAD, d'accompagnateurs du parcours de l'enfant, deviennent-ils alors des coachs intervenant auprès d'usagers-clients, développeurs de leurs compétences et de celles de leur entourage, « gestionnaires » de situations individuelles, et tenus de mesurer des résultats ? Dans un contexte en reconfiguration, où se mêlent l'impératif d'objectiver la qualité du service rendu, et l'émergence d'indicateurs de performance, la culture du résultat est-elle en train de pénétrer le secteur médico-social ?

⇒ **Intervention de deux SESSAD sur la mesure des actions et l'usage d'indicateurs ANAP**

Atelier n°8. Handicap sensoriel et outils de compensation : choix et appropriation

La compensation définit les outils adaptés mis au service de l'accompagnement comme du prendre soin, de la personne handicapée. Cette notion complexe, polysémique, multidimensionnelle, naît de l'interaction entre les caractéristiques de la personne et celles de l'environnement, là où se révèlent les difficultés.

Le travail d'accompagnement, avec les enfants et adolescents en situation de handicap sensoriel, impose ainsi une analyse extrêmement technique de leurs besoins. Il convient donc de mobiliser nos indispensables pratiques d'expert et d'inventer, au contact des enfants, des adolescents, de leur famille, des boîtes à outils comme on aime à les nommer, chaque jour davantage bousculées, remaniées. C'est nourri du terrain que le personnel des SESSAD, en référence au « bricoleur » qui recherche en permanence de nouvelles solutions, met ainsi son expertise au service de la personne.

Respecter une place de Sujet désirant, c'est donner à l'enfant les moyens de mesurer, d'évaluer ses propres besoins : la nécessaire prise de conscience de ces derniers représente une des conditions d'appropriation des outils de compensation. Oser être soi au milieu des autres, c'est entendre, pour le jeune, la différenciation comme préalable à l'appropriation.

Ainsi, comment favoriser, au sein même des SESSAD, un partage d'expériences essentiel dans cet indispensable travail d'appropriation ? Quelles sont les limites aux outils du bricoleur ? Quelle place réserver à l'humain entre programmes et techniques ?

Nous verrons dans cet atelier en quoi la boîte à outils doit être une élaboration pensée qui ne laisse pas de place à l'improvisation et qui interroge donc également les qualifications et les formations.

⇒ **Intervention d'une thérapeute familiale et d'une psychologue**

Atelier n°9. La coopération pour s'ajuster au parcours du jeune

L'accompagnement d'enfants et d'adolescents en situation de handicap nécessite la mobilisation de nombreux acteurs sur un même territoire. Un SESSAD coopère ainsi régulièrement et, parfois, autour d'une même situation, avec l'Education Nationale, l'Aide Sociale à l'Enfance, la pédopsychiatrie... Chaque acteur en présence s'attache alors à mettre en œuvre une politique de coopération au service de la réussite de parcours singuliers. Il s'agit de faire à plusieurs, tout en respectant la mission de chacun. La coopération passe concrètement, à toutes les étapes de sa construction, par la coordination entre acteurs, pour garantir la solidité du parcours et éviter les ruptures. Une synergie des compétences et une articulation des différentes ressources doivent être recherchées.

Parfois, ces ajustements mutuels peuvent donner naissance à de nouveaux dispositifs. De nouvelles réponses expérimentales sont alors proposées en faveur des parcours. Testées à petite échelle, elles peuvent s'élargir et se pérenniser, si les décideurs s'en emparent. Dans un contexte global où la coordination des parcours est envisagée comme un enjeu pour rationaliser les coûts en matière de santé, et où les pouvoirs publics appellent l'innovation de leurs vœux pour dépasser les blocages des dispositifs existants, comment les situations singulières peuvent-elles faire émerger de nouveaux dispositifs ? Comment la coopération aboutit-elle à l'expérimentation, et comment l'expérimentation se pérennise-t-elle ? Comment des arrangements locaux peuvent-ils servir de bases à une évolution de l'offre institutionnelle sur un territoire donné ?

⇒ Intervention d'une IEN ASH et d'un SESSAD

Atelier n°10. Le SESSAD high-tech ? Bénéfices et risques de l'usage de nouvelles technologies

Les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) influent aujourd'hui de plus en plus sur le quotidien des personnes handicapées, notamment par la fabrication de nombreux matériels et équipements et comme interface dans les services. Elles contribuent ce faisant à faciliter la participation et les activités des personnes handicapées au travers de la compensation individuelle (aides techniques, outils de communication à distance notamment) et de l'accessibilité (bornes sonores, repères visuels,...). Le développement des NTIC peut aussi représenter *a contrario* un risque d'exclusion et d'isolement des personnes en situation de handicap par manque d'accessibilité technologique ou en raison de l'inadaptabilité du matériel au regard du type de handicap.

Quel rôle peut jouer dès lors un SESSAD dans la conception et/ou le choix et/ou l'appropriation de NTIC au service de la compensation individuelle ? Peut-il être une ressource pour la prise en compte des différentes formes de handicap dans les multiples développements de ces NTIC ? Comment les SESSAD prennent-ils en compte les compétences et savoir-faire des enfants et des familles dans l'usage des NTIC ? Les SESSAD (notamment ceux accompagnant des enfants avec déficience sensorielle, ayant un handicap moteur et/ou de grandes difficultés communicationnelles) doivent-ils devenir eux-mêmes des experts des NTIC ? Quelles compétences cela requiert-il ? A partir d'exemples nous tenterons d'imaginer ce que peut être un SESSAD high tech et ce que cela implique en termes d'organisation, de compétences et de partenariat.

⇒ Intervention de SESSAD concernant des situations de handicap moteur et de dysphasie

Atelier n°11. Le SESSAD, appareil d'aiguillage pour l'orientation professionnelle ?

Dans le cadre des évolutions du devenir professionnel et de l'accès à l'emploi, l'avenir des jeunes adultes handicapés se prépare de plus en plus tôt. Le SESSAD constitue ainsi un des dispositifs qui met en réseau et qui tisse les liens nécessaires pour ce faire. L'orientation des jeunes accompagnés est en effet envisagée en collège et en ULIS. A ce niveau, la mise en place de stages constitue un palier indispensable qui encourage et donne souvent une dimension nouvelle dans le parcours scolaire du jeune. Cette immersion en milieu professionnel contribue notamment à une réflexion plus approfondie sur un choix d'orientation pour le jeune.

Le SESSAD aiguille, donne le cap et encourage les projets professionnels, mais atteint également ses limites quand le parcours vise à l'insertion en tant que telle. La validation d'une orientation professionnelle, l'accompagnement vers la qualification et le moment de l'insertion, nécessitent en effet un temps venant interroger la limite administrative des 20 ans. Dans ce contexte, il importe de préserver la cohérence entre la finalité atteinte en matière d'insertion et le travail d'accompagnement. L'aiguillage s'avère complexe en termes de liens à construire et à pérenniser avec les partenaires de droit commun comme les missions locales, ou ceux du milieu adapté comme l'AGEFIPH, les PRITH, etc. Enfin, dans cette mission de transmission de la découverte du monde du travail, les enjeux sont également tournés vers les entreprises qu'il faut sensibiliser, informer et former, ce qui représente une nouveauté pour les SESSAD.

Dans ce contexte, sous quelle(s) condition(s) le SESSAD peut-il soutenir la cohérence d'accompagnement entre validation d'un projet professionnel, orientation vers la qualification correspondante et effectivité de l'insertion professionnelle ? Entre mise en place de partenariats avec les services existants, création d'appui spécifique à l'insertion professionnelle adossé aux structures d'accueil et développement des relations avec les milieux professionnels, comment les SESSAD trouvent-ils leur place d'aiguilleurs ?

⇒ Intervention d'un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle et du pôle insertion d'un SESSAD